

Lettre d'information de l'UDDEN 13

UDDEN
13

N°12 / janvier 2023

École

Publique

Laïque

Siège social : École maternelle Bastide Saint-Jean 11 rue de la Boiserie 13012 Marseille

L'UDDEN13 une association au service de tous les DDEN des Bouches-du-Rhône depuis 50 ans pour soutenir l'école publique, gratuite et laïque

15 janvier 2023



L'édito du président Charly Pirani

Cher(e)s adhérent(e)s, cher(e)s collègues, cher(e)s ami(e)s DDEN,

En cette période de l'année, il est d'usage de faire des vœux et nombre de nos élus en profitent pour nous rappeler l'importance qu'ils portent à notre école. Ce fut le cas de nombreux maires du département et celui de Marseille n'y a pas dérogé.

Mmes et MM. les élus, les DDEN seront particulièrement attentifs aux évolutions qu'attendent parents et enfants. Celles-ci vont bien au-delà des adaptations nécessaires imposées par le changement climatique. Les locaux, le matériel, mais aussi les projets, la qualité, la compétence et le nombre des intervenants qui contribuent à la réussite de tous les élèves en dépend.

Dans un contexte de potentielles coupures d'électricité cet hiver, le ministre de l'Éducation Pap Ndiaye a en effet indiqué qu'il n'y "aurait pas cours le matin" dans les zones qui seraient impactées par des coupures programmées et ciblées cet hiver : les écoles ne feraient pas partie des établissements considérés comme prioritaires. **Cette déclaration inquiète parents d'élèves et enseignants et interpelle les DDEN.**

1973 / 2023 : 50 ANNÉES !

Chers collègues je dois en ce début d'année 2023 vous rappeler deux anniversaires importants. Le premier, celui de nos cinquante ans.

SALLE Robert LOPEZ

Fondateur de l'Union

Président de 1973 à 1984

En effet, le 25 mars 1973, Robert Lopez déposait les statuts de l'UDDEN13. Président départemental des DDEN des BdR, il lui avait suffit de quelques

mois pour mesurer la nécessité d'être accompagné par une structure associative. C'est toujours d'actualité, vous êtes les militants sans lesquels rien n'est et ne sera possible.



Une seconde date mérite toute notre attention, il y aura un an dans quelques semaines, lors de l'AG du 29 janvier 2022, nos adhérents, à l'unanimité des présents et des représentés, décidaient de poursuivre et d'amplifier notre action et de mettre notre association au service de la Présidence départementale des DDEN des Bouches-du-Rhône portée par Anne-Marie Vinaixa.

Ce qui a été accompli par nos militants est significatif, l'AG souveraine du 28 janvier 2023 aura la tache d'évaluer la portée de ce travail réalisé à vos côtés et de tracer ensemble la voie de la continuation au service de l'école de la République.

RENDEZ-VOUS

À

SAINT-MARTIN-DE-CRAU

Le 28 janvier 2023

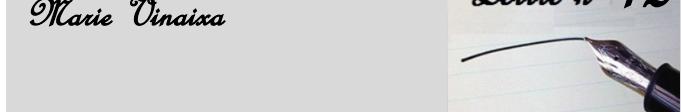


S'associer rend plus fort !

Ils ont participé à la réalisation de cette lettre :

Jean-Luc Clément, Jean-Yves Chavalaras,
Marcel Mougin, Henri Mouraret, Charly
Pirani, Michèle Solère, Anne-Marie Vinaixa

Lettre n° 12



Communiqué de la Présidence Départementale

Un CDEN d'Automne très attendu !

Faute de quorum le 24 décembre, le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale a tenu sa séance le 29 décembre et donné un avis positif sur les 20 candidatures de DDEN qui lui ont été présentées. Ils viennent compléter les délégations du département, portant les effectifs à 150.

A l'ordre du jour, les membres du CDEN ont donné un avis sur les projets de réorganisation de la sectorisation apportés aux collèges de Salon de Provence du fait de l'ouverture du nouveau collège de Lançon de Provence ; du collège Les Amandeirets de Châteauneuf-Les-Martigues. Puis sur Marseille des collèges du bassin Marseille Sud (Marseilleveyre – Coin Joli – Pont de Vivaux – Pasteur) ; des collèges André Chénier, Germaine Tillion, Darius Milhaud. Enfin des collèges Vieux-Port, Izzo et Quinet. Ces modifications ont pour objectif d'équilibrer les effectifs des différents collèges par secteurs géographiques, en maintenant un équilibre de la mixité sociale et des catégories socio-professionnelles. Les élèves de CM2 entrant en 6ème en 2023 seront concernés.

Les différentes interventions des organisations socio professionnelles et associatives se sont exprimées sur les conditions d'organisation de la rentrée scolaire et de recrutement jugées insuffisantes, du manque de personnels d'encadrement AESH pour l'accueil des élèves handicapés et à besoins particuliers. Pour ces derniers, en sus de la contractualisation, subsiste la difficulté du lieu de recrutement par rapport aux secteurs géographiques de besoins.

L'expérimentation du projet Marseille en grand, qui s'appuie aujourd'hui sur la participation de 63 écoles dont 82% sont en éducation prioritaire et 12% en situation de besoin d'accompagnement spécifique, a fait l'objet d'une demande appuyée de bilan. Un prochain CDEN devrait permettre d'y répondre, ainsi qu'un échange d'informations sur la création de la Cité internationale de Marseille.

Le bilan de la rentrée, rapidement présenté, a permis de faire le constat d'une baisse des effectifs élèves. Les évolutions des effectifs sont variables d'un territoire à l'autre, certains arrondissements, comme à Marseille étant quant à eux en augmentation du fait de la livraison de logements nouveaux.

Les effectifs par classe sont à 70% encore au-dessus de 24 élèves. Une réflexion devrait être ouverte sur la modération des seuils d'ouverture de classe puisque le seuil réglementaire passe progressivement à 24 élèves par classe.

Des inquiétudes se sont exprimées sur les absences et remplacements. Les taux d'absences des enseignants sont difficiles à quantifier car variables d'un jour à l'autre. L'administration s'engage à transmettre des informations.

Échange autour de la journée nationale de la laïcité

A l'occasion du vernissage de l'exposition sur le Livre Géant de la Laïcité au Conseil Départemental, Anne-Marie VINAIXA et Charly PIRANI respectivement en tant que Présidente et Vice-président départementaux ont été invités à échanger, avec d'autres organismes et élus sur la laïcité en corrélation avec les publics jeunes que touche cette collectivité territoriale dans les collèges.

Lu pour vous : LE CONFORT THERMIQUE

Le confort thermique tout au long de l'année concerne aussi bien les questions d'usage que les enjeux de transition énergétique et de pérennité des installations et équipements techniques.

À DIREZ D'EXPERTS... “La thermorégulation de l'enfant se distingue de celle de l'adulte par des particularités morphologiques et physiologiques. Une ambiance thermique inadaptée des bâtiments accueillant des enfants peut se révéler bien plus inconfortable pour un enfant que pour un adulte.”

Le confort thermique peut être défini comme un état de bien-être ressenti dans un environnement dont la température est agréable et adaptée. Il dépend :

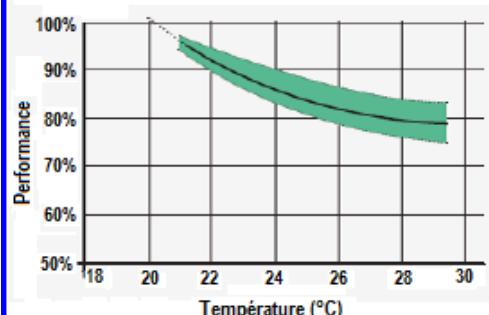
- de la température de l'environnement (air, murs, etc), des mouvements d'air et de l'hygrométrie,
- du métabolisme, de l'habillement, et de l'activité physique de chaque individu,
- de la sensibilité de chacun (aspect psychosociologique).

Au-delà d'un certain niveau de déséquilibre, l'individu ressent un inconfort. Assurer une sensation de chaleur en hiver et préserver des surchauffes en été est donc un enjeu de bien-être incontournable. Le confort d'été est devenu (...) [Suivre le lien pour lire la suite](#)

CONFORT THERMIQUE ET RÉUSSITE SCOLAIRE

Selon les travaux de P. Wargocki menés en 2019, les performances scolaires des élèves diminuent lorsque la température des salles de classe augmente trop, et ce tant pour des opérations de calcul que pour des tests basés sur le langage.

TEMPERATURES ET PERFORMANCES SCOLAIRES



Des DDEN participent à la journée de formation des Assistants de Prévention

Le 8 novembre 2022, 3 DDEN ont été invités à participer au lycée professionnel Louis Blériot de Marignane à la journée de formation continue des Assistants de Prévention des Bouches-du-Rhône. Rappelons que, dans chaque circonscription académique du 1er degré, un directeur d'école, la plupart du temps bénéficiant d'une décharge, assure la fonction d'assistant de prévention.

Au niveau régional, un conseiller de prévention académique assure cette fonction auprès du Recteur, mission relayée aussi dans les départements. Elle intègre aussi la Délégation Académique Sécurité, Hygiène et Conditions de travail (DASH-CT).

La formation du 8 novembre était animée principalement par Mme LEBRE LAUGIER, déléguée pour le département des Bouches-du-Rhône, assistée par M.Lilian PETETIN.

La matinée a été consacrée à la santé, sécurité et conditions de travail dans les écoles autour de la problématique : « Comment faire un quart d'heure de sécurité dans les écoles ? », à l'attention de tous les enseignants ainsi que des agents municipaux. La difficulté étant de la positionner et de trouver une fréquence.

La liste des situations qui méritent d'être prises en compte est longue : l'accueil des nouveaux, le surinvestissement, le risque de burnout, le bruit, le risque d'accident de trajet surtout pour les élèves, les risques psychosociaux, les troubles musculo-squelettiques... A cette occasion des affiches ont été mises à disposition des participants, particulièrement évocatrices !

Le rôle des comités hygiène, sécurité, conditions de travail, prévention des risques psychosociaux a été rappelé. Un document unique d'évaluation

des risques professionnels (DUERP) doit recenser et évaluer chacun des risques propres au fonctionnement de l'école. La mise à jour doit se faire au moins annuellement. Pour les DDEN, vérifier l'existence de ce document est important en cas d'observation de situation à risque, autant pour les élèves que pour les adultes.

Le thème de la qualité de l'air et de la sobriété énergétique, en particulier à Marseille et dans les grandes villes, a fait l'objet d'un exposé de la part des représentants de l'association AT-MOSud. La majorité du temps passé à l'école se fait à l'intérieur des locaux. Principalement, trois items au moins, doivent être pris en compte : l'amélioration du confort et de la qualité des bâtiments, la réduction des charges d'énergie, la participation à l'impact environnemental. Un rappel du plan Écoles Marseille a été fait : il concerne 470 écoles et recouvre 720 000 m².

Quelques conseils pratiques ont été rappelés, parmi ceux-ci la nécessité de renouveler régulièrement l'air en ouvrant les fenêtres 5 à 10 minutes, et

ce trois fois par jour.

Une séquence a été consacrée à la qualité de vie au travail (QVT). Nous en avons retenu les éléments suivants : la santé au travail est possible, surtout indispensable, si on ménage un équilibre entre la sphère familiale, la sphère professionnelle et la sphère personnelle. Le travail doit avoir un sens, mais il faut penser aussi à déconnecter durant le temps de vie privée.

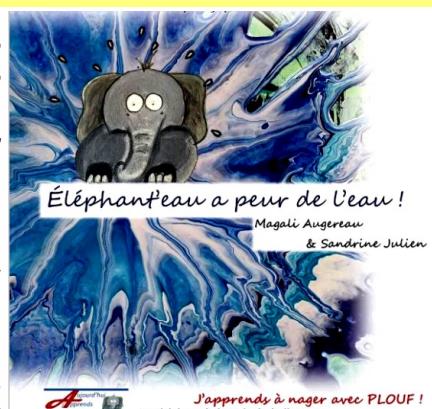
Cette journée qui fut riche en rencontres et échanges, a aussi permis aux DDEN participants, de constater, en discutant avec les Assistants de Prévention, que peu d'enseignants étaient formés aux gestes de premiers secours, une situation qui, corrélée avec les exercices de prévention, notamment PPMS risques majeurs, semblaient inadéquate.

Le Dispositif Ministériel d'Aisance Aquatique « PLOUF »

Jean-Luc Clément, DDEN sur Saint-Martin de Crau, a interviewé Magali Augereau, conseillère pédagogique EPS et référente Hygiène et Sécurité de la circonscription de Saint Martin de Crau, 36 écoles et 6000 élèves environ. Elle est l'autrice des outils qui accompagnent le *Dispositif Ministériel d'Aisance Aquatique « PLOUF »* destiné à aider les enseignants dans l'apprentissage de la natation à l'école.

JL Clément / UDDE13 : Comment vous est venue cette idée de projet ? Était-ce en raison des statistiques trop faibles d'élèves sachant nager en fin de CM2 ? Était-ce à votre initiative ou une demande de l'Éducation Nationale ?

Magali Augereau : Enseignante débutante, j'ai été confronté aux difficultés de l'enseignement de la natation. Mes collègues enseignants avaient eux aussi le même souci et les mêmes préoccupations revenaient : « Je ne me suis jamais occupé(e) de la natation, comment doit-on faire ? Dois-je préparer la séance ? Un intervenant aura un groupe en charge, qu'aurai-je à faire avec les autres élèves ? Comment sécuriser ce moment ? »



J'apprends à nager avec PLOUF !
Matériel protégé par le droit d'auteur

PLOUF

Suite de la page 3

M A : Lorsque que j'ai présenté quelques années plus tard le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou de Professeur des Écoles Maître-Formateur (CAFIPEMF), OPTION E.P.S, j'ai choisi ce thème. Tout le travail consacré à mon mémoire a été très utile pour arriver à l'outil didactique dont nous parlons. Il est en charge de répondre aux questions suivantes :

Comment accompagner les professeurs dans l'enseignement de la natation scolaire ?

Quelle démarche, quels outils, quels enjeux ?

JL C : Cela a représenté un important travail de terrain. Avez-vous noté des approches différentes selon les communes ?

M A : Ce travail a été fait en collaboration avec les enseignants et les Maitres-Nageurs Sauveteurs (MNS). Ils ont été très intéressés et ont joué un rôle important. Concernant le rôle des communes, je me suis aperçue que pour certaines, la préoccupation était principalement logistique, l'enseignement de la natation passant au second plan. En revanche, d'autres municipalités sont très motivées pour que les élèves arrivent au collège en sachant nager.

JL C : Avez-vous été aidée pour ce projet notamment en ce qui concerne l'outil numérique ?

M A : Oui, j'ai reçu l'aide de la Cellule Académique Recherche-Développement, Innovation et Expérimentation, CARDIE et de Sandrine Julien pour les illustrations.

JL C : J'ai noté le rôle très important donné aux parents. Ils vont suivre sur le livret les avancées de leurs enfants puisque même les plus jeunes élèves mettent à jour leur « cahier de réussites en natation » et colorient les dessins.

M A : Oui effectivement, le rôle des parents est très important, outre la préparation des affaires de

piscine qui est de leur responsabilité, le suivi par les parents est très important, surtout quand se pose un « cas de crainte de l'eau ». Une fois l'étape franchie, l'enfant peut être fier de faire avancer son expérience à l'aide du livret.

JL C : Avez-vous préparé une évaluation de ce programme ?

M A : Nous n'avons pas fait d'évaluation proprement dite mais un bilan a été fait et chacun a pu s'exprimer. Ce bilan a permis d'ajuster le programme du projet pour les mois qui viennent.

JL C : À la lecture du bilan, on remarque que les enseignants utilisent le livret et les vidéos.

MA : Oui, pour la plupart, ils se servent des deux supports. Certains collègues n'utilisent que les vidéos dans les classes avec des plus grands.

JL C : Il y a un très bel album édité par « aujourd'hui j'apprends ». Les communes en sont elles dotées ?

M A : L'album coûte 9,90 € ce qui représente une somme. La municipalité de Saint Martin de Crau a édité la version imprimable en format A5 pour tous les élèves.

JL C : Ce dispositif est-il disponible pour tous les enseignants ?

M A : Oui en effet, tous les enseignants peuvent le récupérer, il est disponible en version numérique. <https://plouf-augereau.webnode.fr>

JL C : Merci beaucoup et félicitations pour votre travail. Nos collègues DDEN vont partager l'information dans les écoles : **Faire connaître PLOUF afin qu'il puisse rendre service à tous les enseignants qui souhaiteraient l'utiliser au service de la réussite de leurs élèves.**

Savoir Nager est une priorité nationale de santé publique, les cycles de natation scolaire sont parfois la seule occasion pour les enfants d'apprendre à nager. Ainsi, nous leur devons le plus grand investissement pédagogique.

Les outils (cliquez ici pour les découvrir)



Un outil numérique

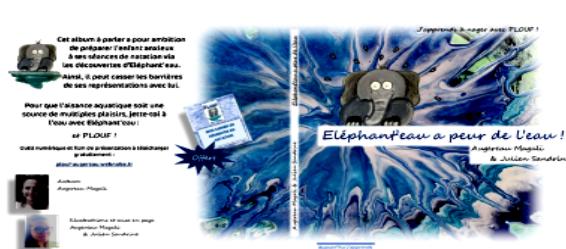
AVANT la séance, projeter des vidéos de situations d'apprentissage et travailler l'hygiène et la sécurité.

[A télécharger gratuitement !](#)

Cliquez : [Vidéo d'explication](#)

des fonctionnalités 16

minutes



Un album à parler

Elephant'eau a peur de l'eau

Magali AUGEREAU & Sandrine JULIEN

Cet album a pour ambition de préparer l'enfant anxieux à son cycle de natation via les découvertes d'Elephant'eau. Ainsi, il peut casser les barrières de ses représentations avec lui.



Un cahier de réussites

APRES la séance de natation, compléter ses réussites.

Le cahier de réussites inclus

La laïcité au cœur des débats avec les écoliers et les élèves de la Maison Familiale et Rurale de Saint-Martin-de-Crau.

Le 6 septembre à la salle AQUI SIAN BEN, plus de cent élèves de la commune étaient présents à la cérémonie de la commémoration de la loi du 9 décembre 1905, organisée par la municipalité en collaboration avec l'association des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale, l'UDDEN13.

C'était le point d'orgue de plusieurs séries de travaux qui se sont déroulées suite à l'exposition « Le Livre Géant de la Laïcité » que les écoliers et les élèves de la Maison Familiale et Rurale avaient visitée et avaient joué au jeu « Laïqu'cité », un jeu plateau qui fonctionne très bien pour acquérir le vocabulaire à propos de ce thème.

En introduction, Monsieur Henri Niederoest, 1er adjoint en charge entre autres choses de la laïcité et de la citoyenneté pour la commune, a évoqué le principe de la loi du 9 décembre 1905. Ensuite Madame Magali Augereau représentant l'inspection de la circonscription de Saint Martin de Crau a précisément en quels termes cette loi pouvait s'appliquer à l'école et son importance pour les élèves. Puis Madame Marine Gueydan, chargée de mission « Les valeurs de la République » au rectorat a rappelé

les articles de la loi du 9 décembre 1905 tout en échangeant avec les élèves qu'elle a remerciés chaleureusement constatant qu'ils avaient très bien travaillé et compris l'essentiel de la loi. Ensuite deux membres de l'Observatoire de la Laïcité de Provence, l'OLPA qui par ailleurs nous avait mis gracieusement à disposition l'exposition « Le Livre Géant de la Laïcité », nous ont interprété une petite pièce de théâtre qu'ils ont co-écrite, « La séparation ». C'est l'interview d'un député, joué par Monsieur Jean-Claude Julien, qui sort de l'assemblée ce 9 décembre 1905, par une journaliste, jouée par Madame Irène Schaub, qui lui pose des questions plutôt d'actualité sur cette même loi. Ensuite, les élèves sont venus par groupe décrire leurs travaux : affiches, slogans et déclarations se sont succédées énumérant les articles de la charte de la laïcité à l'école.

Ensuite ce fut la projection d'un conte réalisé par les élus du CMJ, le Conseil Municipal des Jeunes de Saint Martin de Crau, composé il y a 3 ans en majorité par des élèves de CM2. Il est destiné aux enfants des classes maternelles pour lutter contre le harcèlement à l'école,. Une preuve que des jeunes de 10 à 11 ans font preuve déjà à cet âge de citoyenneté. Un outil de plus pour aider les enseignants à aborder la laïcité en classe tout au long de l'année.

En fin de manifestation, les élèves ont été félicités pour leur travaux par la municipalité, l'OLPA et l'UDDEN13.

